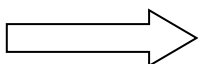


Le processus de classification

Classification préalable

L'athlète se procure un « Formulaire de diagnostic médical » (FDM), pour son problème de vision uniquement, auprès de Sports Aveugles Canada ou de l'organisme national de sport (ONS), puis le fait remplir par son médecin personnel avant de le transmettre à l'ONS.



Consentement

L'athlète confirme qu'il a lu et signé les formulaires d'autorisation/consentement :

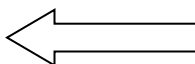
1. Consentement concernant l'utilisation et le transfert de renseignements médicaux confidentiels aux fins de classification.
2. Consentement par rapport au processus de classification.

L'athlète doit être prêt à répondre à des questions sur ses antécédents médicaux. Toute question concernant le consentement peut être dirigée vers l'ACSA.



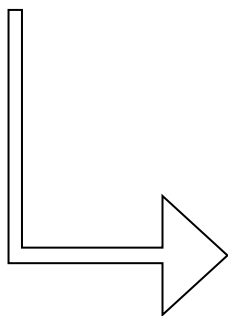
Notification

L'athlète sera avisé du résultat de l'examen du dossier par l'ONS dont il relève.



Admissibilité

Un classificateur examine le FDM afin de déterminer si d'autres renseignements sont nécessaires, et si l'athlète est admissible à entreprendre le processus de classification.



Rendez-vous de classification

Après avoir pris rendez-vous par l'entremise de leur ONS ou de Sports Aveugles Canada, l'athlète et son entraîneur ou le représentant de l'équipe se présentent au RV de classification, pièce d'identité avec photo en main. L'athlète ne doit pas oublier ses lunettes ou verres de

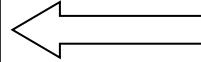


Canadian Blind Sports
Sports Aveugles Canada



Confirmation de l'information

L'athlète et la personne qui l'accompagne sont invités à signer le formulaire de classification. Il s'agit plutôt d'un accusé de réception de l'information transmise – et ne signifie pas nécessairement qu'ils sont d'accord avec le résultat. Si l'athlète n'est pas d'accord avec la décision rendue, il peut la contester ou déposer un protêt.



Résultats

Le classificateur analyse les résultats en présence de l'athlète et de la personne qui l'accompagne, et répond à leurs questions.



Canadian Blind Sports
Sports Aveugles Canada

Coordonnées

Association canadienne des sports
pour aveugles

#175 – 5055, rue Joyce Street

Vancouver, C.-B. V5R 6B2

Téléphone : 1.604.419.0480

Télec. : 1.604.491.0481

classification@canadianblindsports.ca

Canada 